



## Regroupement familial france ( Marseille )

Par **Sarsoura31**, le **05/04/2018** à **12:51**

Bonjour svp je cherche une réponse a ma question , Bon j'habite en Algérie je suis marié avec un algérien qui réside en France il a la résidence de 10 ans il a un contrat CDI c'est a dire il a les fiches de paie de 12 mois et il a un appartement T3 de 48m2. rnAlors on a fait l'acte de mariage en Algérie et maintenant on est avec les démarches pour le regroupement familial , il a envoyer le dossier a l'offi de Marseille en attendant une réponse un coup de tél ou bien un courrier alors a part l'accusé de réception de l'envoie du dossier a l'offi on a rien reçu depuis la fin du mois de février 2018 on commence a s'inquiéter un peu sachant qu'il attend aussi ça nationalité parce qu'il a fait les démarches pour ça il a fait le teste et tout le reste normalement tout est bon . rnAlors quelqu'un peut me répondre ça dure combien les procédure de RF concernant ma situation et quand puis-je rejoindre mon mari merci de me répondre dans le plus bref délais . A bientôt